

COMMUNIQUÉ SUITE À LA RÉCEPTION D'UNE MISE EN DEMEURE DE LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE

Puteaux, le 2 août 2022 (20h00 CEST)

La Société indique avoir reçu de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) une mise en demeure de restitution de financements indûment perçus, datée du 29 juillet 2022, faisant suite au rapport de la mission commune IGAS – IGF, à hauteur de 55,8 millions euros.

ORPEA remboursera les sommes dont l'affectation était inadéquate.

La position de la société à date est mentionnée dans la note 3.11 des comptes consolidés 2021, disponible dans le document d'enregistrement universel 2021 de la société.

Pour les montants qui font l'objet de divergences d'appréciation entre ORPEA et les inspections générales, ORPEA apportera ses réponses à la CNSA dans le délai imparti.

A propos d'ORPEA

ORPEA est un acteur mondial de référence, expert de l'accompagnement de toutes les fragilités. L'activité du Groupe se déploie dans 22 pays et couvre trois métiers que sont les prises en charge du grand âge (maisons de retraite médicalisées, résidences services, soins et services à domicile), les soins de Suite et de Réadaptation et les soins de Santé Mentale (cliniques spécialisées). Il compte plus de 71 000 collaborateurs et accueille chaque année plus de 255 000 patients et résidents.

<https://www.orpea-groupe.com/>

ORPEA est cotée sur Euronext Paris (ISIN : FR0000184798) et membre des indices SBF 120, STOXX 600 Europe, MSCI Small Cap Europe et CAC Mid 60.

Relations investisseurs

ORPEA

Benoit Lesieur
Responsable Relations Investisseurs
b.lesieur@orpea.net

Relations investisseurs

NewCap

Dusan Oresansky
Tél. : 01 44 71 94 94
ORPEA@newcap.eu

Relations Médias

Image 7

Laurence Heilbronn
Tél. : 06 89 87 61 37
lheilbronn@image7.fr